



İNŞAAT SANAYİ TURİZM VE TİCARET LTD  
İSTANBUL - TÜRKİYE



*3ème édition du Forum*

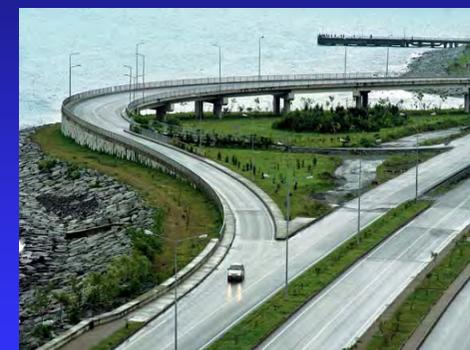
**CNAPP**

« La maîtrise des risques liés  
aux activités du BTP »

**IDAFA**

**Le Plan d'Hygiène et de Sécurité**

**P.H.S.**



# PHS

## CAS GENERAL

### Pourquoi un Plan d'Hygiène et de Sécurité

- Prévoir les mesures à mettre en place afin de maîtriser les risques et les situations découlant des activités sur le chantier.
- Permettre à l'encadrement du chantier d'instruire les travailleurs sur les risques prévus ainsi que sur la vie sociale du chantier.
- Répondre à la législation & à la réglementation : mesures à prendre pour garantir l'hygiène, la sécurité et la santé des travailleurs.
- Réduire le nombre d'accidents par une meilleure préparation du chantier et des places de travail.



# Comment monter un PHS

**Maîtrisez le danger : Règles de base en matière de sécurité de travail du personnel**

**Les accidents ne se produisent pas par hasard.**

**Principaux conseils:**

- ✓ Vérifier, avant de commencer à travailler, si les outils, les matériaux, les voies empruntées et les lieux de stockage sont sûrs.
- ✓ Ne prendre aucun risque et éliminer tout danger sans délai. Si cela n'est pas possible, en informer son supérieur hiérarchique pour qu'il s'en charge.
- ✓ Ne pas hésiter à s'informer et à poser des questions en cas d'incertitude.
- ✓ N'utiliser que des outils et des machines dont le fonctionnement est bien connu afin de travailler en toute sécurité.

**Traiter les thèmes fondamentaux de la sécurité au travail :**

- L'individu face au danger
- Machines-outils
- Transport
- Equipements de protection individuelle
- Echelles
- Maintenance correcte des sites de production
- Utilisation du courant électrique
- Agencement des postes de travail et bien-être
- Consommation de substances engendrant une dépendance
- Premiers secours
- Substances dangereuses

***IL N'YA PAS DE PHS SANS ANALYSE DE RISQUE ET DU MODE OPERATOIRE***

# Le contenu du P.H.S.

Afin que le chantier dispose dès le premier jour des informations relatives aux mesures d'urgence en cas d'accident, le PHS peut se diviser en plusieurs parties :

1ère partie	Renseignements généraux Premiers secours Données générales Divers	Afin d'assurer les mesures d'urgence, Cette 1ère partie doit arriver sur le chantier au moment de l'installation de chantier en même temps que la première équipe.
2ème partie	Affichage Déclaration d'accident	Peut également être éditée en même temps que la première partie.
3ème partie	Convention avec le Maître d'ouvrage Evaluation des risques	Doit être établie avant le début des travaux. Partie évolutive du PHS.
4ème partie	Listes de contrôle	A utiliser selon les besoins
5ème partie	Documentation, registres	A utiliser selon besoins

# Comment appliquer le PHS sur chantier

- En fournissant la formation et les instructions correspondant aux méthodes de travail prévues :
  - Des documents à afficher
    - En cas d'accident : Affiche épurée au maximum
    - En cas d'incendie :
      - Qui appeler ?
      - Que faire en cas d'incendie ?
    - En toute sécurité : Points importants pour travailler en toute sécurité.
    - Produits dangereux : Comprendre les symboles de ces produits.
    - Règlement du chantier : A commenter aux travailleurs et afficher sur tous les chantiers.
  - Des panneaux de sécurité
    - sur un plan d'installation de chantier
    - être affichés sur le chantier.
  - Formation sur chantier :
    - Sensibilisation des chauffeurs avant démarrage le matin
    - Sensibilisation des ferrailleurs et coffreurs avant début des travaux le matin...
    - Sensibilisation des opérateurs d'engin avant début des travaux le matin...
  - Formation au bureau
- En procédant à des contrôles réguliers et inopinés, et à veiller au maintien des règles de sécurité.
- Par la mise en place des sanctions dans le cas de non respect des consignes de sécurité.



# Tirer les leçons des accidents

## Statistiques sur les accidents

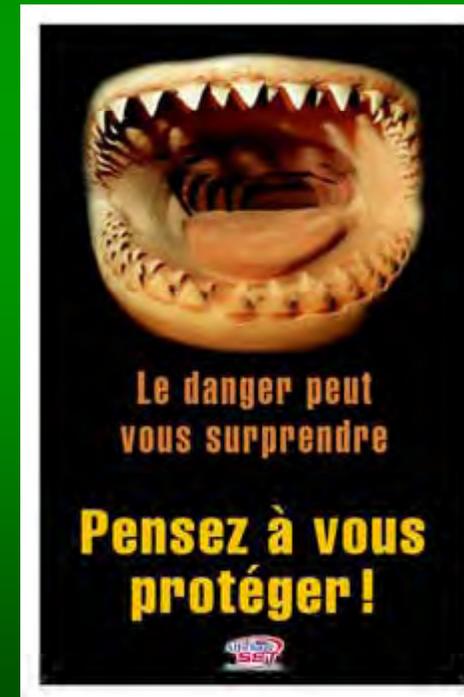
- Après un accident :
  - ❖ S'interroger sur les causes
  - ❖ En tirer des leçons permettant de définir des mesures de prévention adéquates.
    - Analyse des statistiques
    - Recenser les risques engendrant les accidents fréquents
    - Comprendre leurs survenances

## Révision du PHS à partir des statistiques

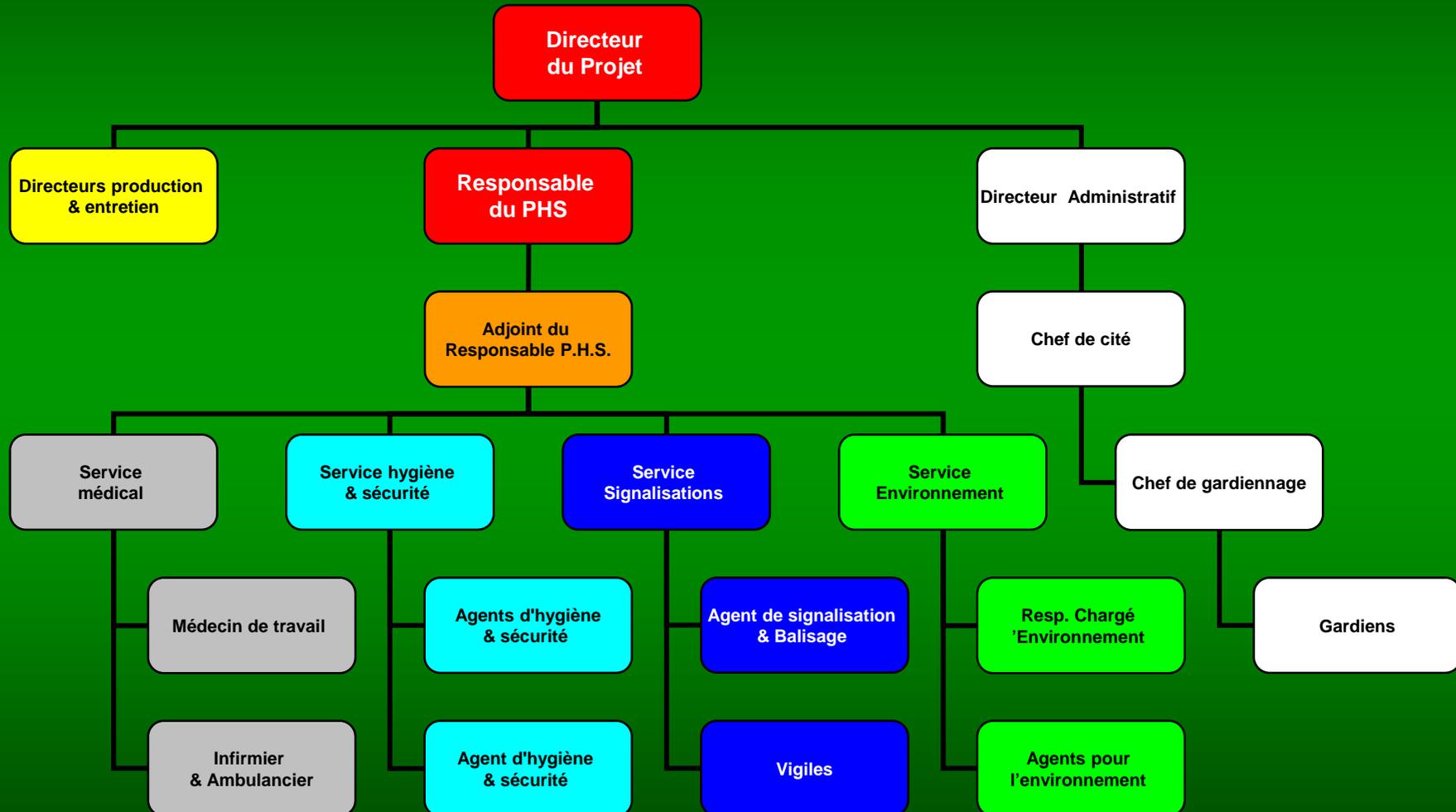
- Etablir un concept de sécurité sur l'appréciation du risque
- Fournir la formation et les instructions aux cadres et aux responsables afin d'éviter la réitération du risque
- Imposez et contrôlez l'observation des règles de sécurité en vigueur
- Protéger la zone de travaux afin d'empêcher la mise en dangers du personnel

## Objectif à partir de ce dépouillement :

- Réduire les accidents
  - ❖ Zéro mort
  - ❖ Minimiser le nombre & la gravité des blessés
- Revoir les méthodes d'exécution des travaux.



# ORGANISATION DU PHS



# LE RESPONSABLE DU P.H.S. & ENVIRONNEMENT

**Rôle : assurer la sécurité et l'hygiène de tout le personnel du chantier et des riverains.**

- Transmettre les consignes, expliquées et commentées à l'ensemble du personnel de l'entreprise présent sur chantier
- Mettra en place les signalisations et vigiles nécessaires pour toute personne utilisant ou habitant aux abords du chantier de l'autoroute.
- Veiller à l'application des mesures définies dans le présent document.
- Analyser les méthodes d'exécution du point de vue de la sécurité,
- Proposer, si nécessaire, des modifications afin de garantir une sécurité optimale.
- Diriger des réunions mensuelles de consignes et d'informations à l'ensemble des responsables et chefs de service sur les thèmes concernant la sécurité, l'hygiène et l'environnement : assurer au minimum 1 secouriste par poste & la maîtrise
- Contrôler de façon régulière mais inopinée le registre d'entretien du matériel et de l'outillage, du service mécanique de l'entreprise,
- Veiller au respect des échéances de leurs maintenances.
- Intervenir avec médecin de travail dans la sélection des chauffeurs d'engins et de poids lourds
- Effectuer des contrôles au niveau des installations
- Vérifier le respect de l'application des consignes du PHS.
- Contrôler les statistiques de la sécurité, et analysera les causes d'accidents afin d'en proposer des mesures correctives pour améliorer la prévention.

# ORGANISATION DU SERVICE MEDICAL

## Le médecin de chantier :

- Effectuer régulièrement des visites médicales sur chantier
- Organiser la médecine, l'hygiène et la prévention médicale.
- Assurer le suivi de l'évolution des accidentés jusqu'à leurs parfaits rétablissements et leurs réintégrations à leurs postes de travail.
- Organiser à tout travailleur un examen médical régulier, (A des fins de prévention, ceci en vue de s'assurer du maintien de son aptitude au poste de travail qu'il occupe).

Le médecin du travail sera assisté par un infirmier diplômé qui sera présent en permanence au chantier.

## L'infirmier de chantier :

- Effectuer les prestations de premier secours en cas d'accident
- Remplacer dans les limites de ses compétences le médecin, en son absence, dans ses fonctions.
- Tenir à jour un registre :
 

*Toutes les interventions sur l'état de santé des patients qui se présentent à lui et en rendra compte au responsable du PHS dans un rapport mensuel afin de dresser des statistiques.*

## Moyens matériels de secours :

- L'infirmier aura à sa disposition :
- Un « attaché case » contenant le matériel de consultation à savoir :
  - ✓ un stéthoscope,
  - ✓ un appareil de prise de tension artérielle,
  - ✓ une trousse de secours.
- Infirmerie
  - ✓ Emplacement choisit judicieusement au niveau des installations
  - ✓ Aménager efficacement les locaux de l'infirmerie
  - ✓ Equiper l'infirmerie (liste non exhaustive)
- ambulance équipée

## Ambulance & ambulancier :

- Ambulance & ambulancier au niveau des installations 24h/24
- Ambulance équipée de :
  - ✓ Brancard sur roues rétractables,
  - ✓ potence en inox,
  - ✓ bouteille avec masque à oxygène,
  - ✓ boîte de secours
- Eléments signalétiques :
  - ✓ Peinture rouge et blanche,
  - ✓ écriture « **AMBULANCE** » sur les quatre faces
  - ✓ gyrophare & sirène.

# HYGIENE & ENVIRONNEMENT

## Hébergement et sanitaires

- Mettre à la disposition des employés qui sont dans l'impossibilité de regagner leur résidence habituelle des locaux largement aérés, à raison d'un volume de 10 m<sup>3</sup>/personne.
- Constituer le plancher des locaux affectés au couchage par un revêtement imperméable se prêtant facilement au lavage.
- Mettre à la disposition des travailleurs des sanitaires dotés de système d'alimentation en eau courante comprenant :

## Inspection & hygiène pour la restauration

- Contrôles inopinés & régulier du responsable du PHS, de l'infirmier et du médecin :
- Cuisines
- Locaux de stockage des aliments (y compris chambre froide)
- Veiller sur une hygiène continue de la qualité des aliments et de leurs cuissons.
- Prévenir des risques d'intoxications alimentaires.

## Dispositions en matière de protection de l'environnement :

- But : Chercher à supprimer, réduire et compenser les effets dommageables induits par les travaux sur le milieu naturel et humain.

## Méthodologie de prise en compte de l'environnement :

- Identification, et l'évaluation des effets physiques, écologiques, esthétiques et socioculturels du projet sur le milieu naturel.
- Inventorier les éléments de l'environnement concerné
- Prévoir les impacts que peuvent générer les travaux (pendant et après réalisation).
- Proposer des mesures de réduction des effets néfastes, d'élimination des nuisances ou de compensation des dommages.



# PROTECTION INCENDIE

## Assurer la protection incendie pour le personnel

- de l'entreprise,
- du Maître d'œuvre
- de toutes personnes se trouvant à l'intérieur des installations.

## Installer des bouches à incendie

- Couvrir la totalité des locaux des installations de chantier
- Faciliter le passage des moyens des sapeurs-pompiers
- Rendre indépendants les canalisations de branchement alimentant les moyens de secours contre l'incendie des conduites assurant les besoins ordinaires de l'établissement.
- Assurer une pression suffisante pour le fonctionnement des bouches à incendie.

## Protection localisée

- Répartir judicieusement des extincteurs (ABC, AB, CO2, ...)
- Positionnés les extincteurs de façon à obtenir une accessibilité optimale.
- Contrôler les extincteurs par un personnel qualifié au moins 1 fois tous les 6 mois.
- Agréer les installations contre l'incendie par les services de la protection civile

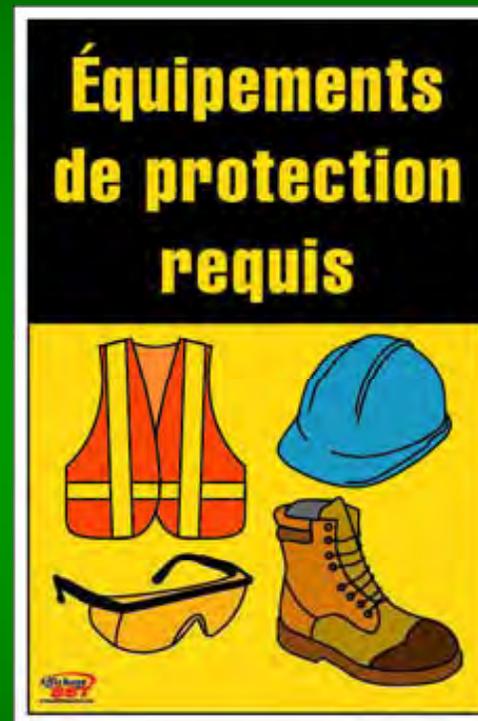
## Les consignes de prévention des risques d'incendie à l'intention du personnel

- Interdiction d'utiliser des flammes nues dans les locaux contenant des liquides inflammables
- Ne jamais abandonner allumées les sources de flamme
- Pour éviter les incendies d'origine électrique causés par les courts - circuit, ne jamais remplacer un fusible par un fil de fer, de cuivre ou d'aluminium.
- Toutes les installations ou réparations électriques seront réalisées par un électricien expérimenté et diplômé de l'entreprise.

## PROTECTION INDIVIDUELLE



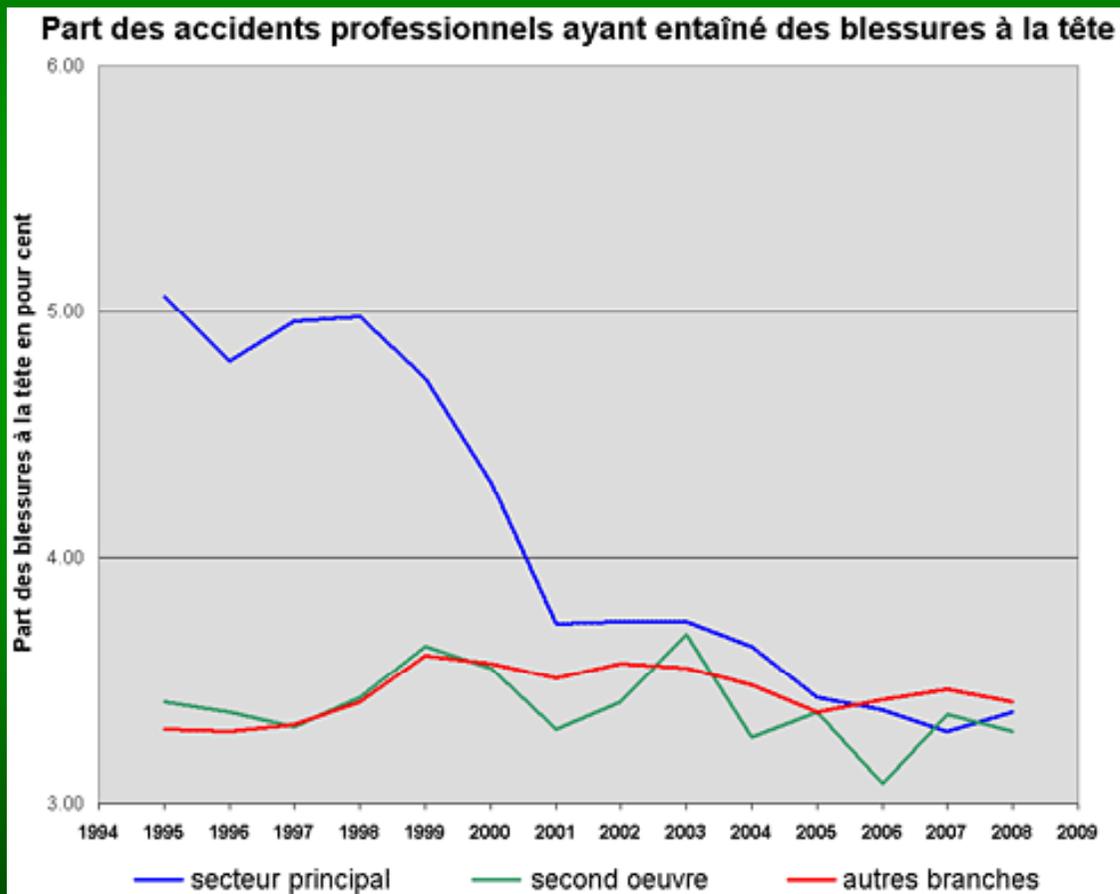
- Rebuter tous les vêtements de protection personnelle périmée.
- Remplacer immédiatement les vêtements ou les équipements détériorés.
- Remplacer immédiatement les vêtements ayant pris des sur largeurs des suites de leurs utilisations.
- Choisir des vêtements de protection personnelle qui respecte les normes d'homologation en vigueur.
- Remettre à chaque employé les éléments de protection individuelle en fonction du poste qu'il occupe.
- Faire signer par la personne concernée une fiche de remise de ces éléments, ainsi que par le responsable du PHS, le chef du personnel et le responsable du magasin.
- Mettre en place un imprimé contenant la liste des éléments de protection individuelle ainsi qu'une clause de responsabilité de la part du salarié et des sanctions qu'il encourrait en cas de non respect.
- Procéder à des inspections inopinées et régulières du responsable PHS et des agents de sécurité pour vérifier les dispositifs de sécurité et les équipements dont bénéficie chaque personne en fonction de son poste (voir fiche d'inspection en annexe).



# Campagne "Port obligatoire du casque de protection"

*La Suva : entreprise indépendante de droit public en Suisse assurant près de 100 000 entreprises, soit 1,9 million d'actifs et de chômeurs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles.*

[www.suva.ch](http://www.suva.ch)



# HABILITATION ET CONSIGNES

## Une liste de consignes à diffuser et expliquer aux conducteurs d'engins :

- Respecter la limitation de vitesse
- Respecter l'itinéraire du chantier
- Nettoyer les pare-brise, les vitres, les lunettes arrière, les feux de signalisations ...
- Vérifier que toutes les commandes sont en point mort.
- S'assurer au tableau de bord que les pressions d'huile et d'air, la charge et la température sont correctes
- Vérifier l'absence d'obstacle et prévenir le personnel aux alentours
- S'assurer de la bonne tenue du sol pour éviter tout reversement, en particulier en bordure de fouille et en crête de talus
- Ne pas approcher une partie quelconque de l'engin ou d'une charge transportée à moins de 5 m d'une ligne électrique
- Respecter les Priorités :
  - Priorité des engins en charge sur engins vide
  - Priorité des engins vide sur les véhicules légers
- Interdiction de circuler avec benne levée
- Interdiction de transporter du personnel sur les engins
- Arrêter le moteur, serrer le frein à main, caler les roues si le terrain est en pente avant de quitter votre engin ou véhicule,
- Signaler au chef d'atelier mécanique de l'entreprise toute observation ou défaillance constatée concernant l'état mécanique d'engin ou véhicule.



## PHS

## OBJECTIFS DE LA PRESENTATION

## Les accidents du travail

Souffrances et des coûts  
proportionnels à leur gravité

## Des erreurs d'appréciation fatales :

- ❑ C'est en particulier en accomplissant des travaux quotidiens routiniers que nous sous-estimons souvent les dangers.
- ❑ Notre optimisme naturel nous incite à penser que tout ira bien puisque tout s'est bien passé jusqu'à présent.
- ❑ Nous nous berçons donc généralement d'une image de sécurité trompeuse.



# PHS

## OBJECTIFS DE LA PRESENTATION

### A Quel niveau de la société s'applique le PHS

- Les principes de base du PHS : Ne sont autres que les principes de base de la vie en société ;
  - Respect de soi et des autres,
  - Veiller à soi et aux autres,
  - Etre responsable de ses actes,
  - Apprendre & Enseigner pour améliorer les trois points précédant.
  
- Pour cette raison Ces règles de base doivent être innées chez l'individu, un réflexe et une hygiène de vie.



### DONC : Le PHS est l'affaire de tous !

- Le PHS se propose enfin, de veillez au plus précieux chez la personne : la santé et la vie.
- Nous pouvons constater que le niveau d'application du PHS & du PAQ est proportionnel au niveau du développement économique d'un pays.
- Le PHS a DONC déjà fait ces preuves dans les pays les plus développés (Canada, France\*, Allemagne, Suisse\*, Japon, U.S.A., Pays scandinave, ...).
- Alors bénéficiants « gratuitement » de ce qui a été expérimenté avec succès dans ces pays :
  - l'application d'un PHS puissant et efficace.



# PHS

## OBJECTIFS DE LA PRESENTATION

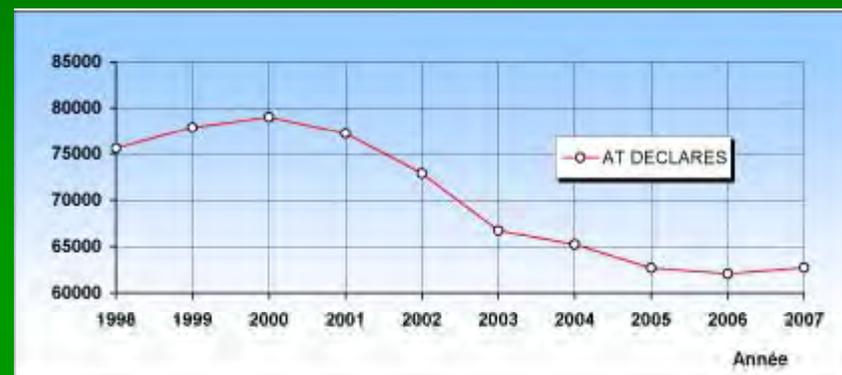
Statistiques régionale de :

Évolution des principaux indicateurs

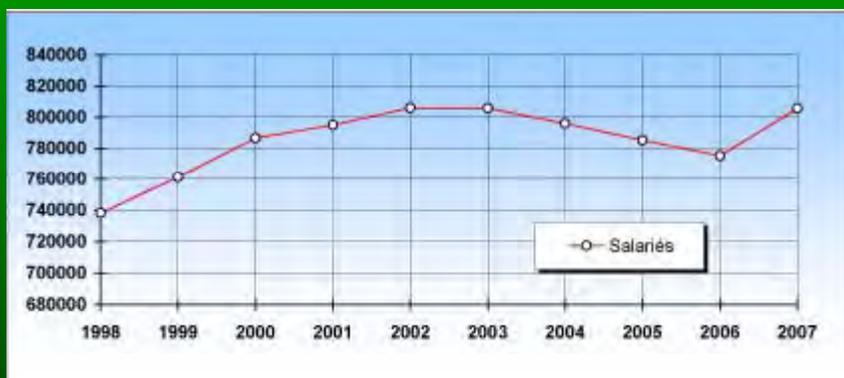
[www.cram-alsace-moselle.fr](http://www.cram-alsace-moselle.fr)



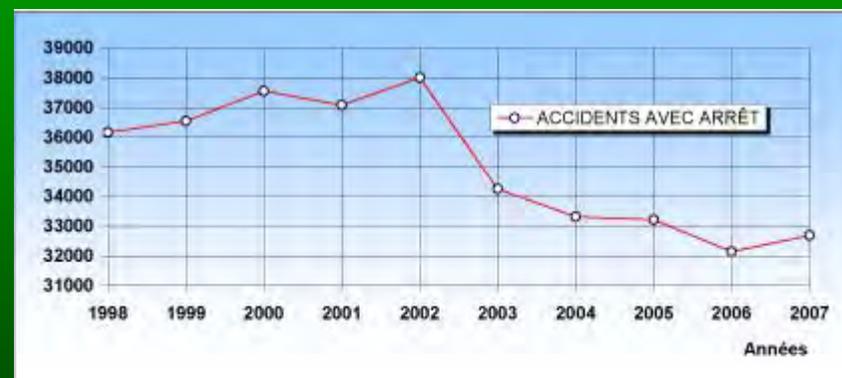
Evolution du nombre des accidents du travail déclarés de 1998 à 2007  
( - 20%)



Evolution du nombre de salariés de 1998 à 2007  
( + 10%)



Evolution du nombre d'accidents avec arrêt de 1998 à 2007  
( - 10%)



# PHS

## OBJECTIFS DE LA PRESENTATION

D'une façon générale :

Problème rencontré dans l'application du PHS :

Pour de nombreuses personnes, la portée et l'importance du PHS n'est pas encore appréciée à sa juste valeur:

- Dans certain cas le PHS est perçu comme une obligation de la part du Maître d' Œuvre ou du Maître d'Ouvrage.
- Dans d'autres cas le PHS est mis en place uniquement pour la base exécutive sur chantier, certains cadres ne se sentant pas concerner.



PHS

VS

« Moins  
Disant »

## Responsabilité Du Maître de l'Ouvrage

Mise en place d'un PHS & d'un PAQ  
vis-à-vis de certains marchés publics & privés.

Dans certains marchés publics ou privés, le PHS, ainsi que le PAQ,  
perdent leurs valeurs :

*Comment mettre en place un PHS ou un PAQ dans les règles de l'art,  
quand le moins disant d'une soumission peut obtenir le marché en y  
faisant abstraction ? ....*

Devant cette problématique :

Le concept du

**"mieux-disant"**

**Le mieux disant entend non seulement prendre en  
compte un prix avantageux mais aussi confronter ce  
prix aux éléments :**

- **de qualité des prestations,**
- **de sécurité lors exécution du marché,**
- **& du respect des modalités d'exécution en générale.**

## CONCLUSION SUR LE PHS

Enfin c'est quoi le PHS !

- Une nécessité,
- La raison d'être de la société parce que l'Homme vit en société
- La finalité : Une Société Idéale & Sécurisée.



*Que voulons-nous ?  
Gagner de l'argent ? certes !  
Mais aussi et surtout conserver notre santé et celle  
de ceux que l'on aime.*